



COMMUNIQUÉ-PARENTS

Mars 2021

SITE WEB! Disponible à l'adresse suivante :

saintmarcel.cspi.qc.ca ou www.cspi.qc.ca et en cliquant sur l'onglet **primaire**.

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Nous sommes heureux d'avoir repris contact avec les élèves dans un milieu sain et sécuritaire. À ce jour, depuis l'ouverture du 12 février dernier, une seule classe a basculé et aucun autre cas a été déclaré positif dans notre établissement. Toutefois, il est encore très important de surveiller les symptômes et de garder votre enfant à la maison à **l'apparition d'un seul symptôme**. Cela permet de préserver notre milieu sécuritaire et évite souvent la fermeture de classes. Des mesures sanitaires supplémentaires ont été mises en place et d'autres sont à venir selon les recommandations de la santé publique. Veuillez lire plus bas les informations s'y rapportant.

Catherine Brault , directrice par interim

Amélie Yergeau, directrice adjointe



VIE DE L'ÉCOLE

1. Remise des bulletins

Les bulletins sont accessibles via **Mosaïk parents** depuis le 5 février. La première étape s'est terminée au début du mois de février et puisque l'école a dû fermer ses portes suite aux recommandations de la santé publique, les rencontres de parents n'ont pas eu lieu. Ces dernières auront lieu **le lundi 15 mars** prochain selon l'horaire des convocations données par les enseignants. Il n'y a pas de rencontre pour l'ensemble des élèves, mais sachez que vous pouvez rencontrer l'enseignant au besoin. Il est à noter que toutes les rencontres se font virtuellement et non à l'école. Les classes du préscolaire ont déjà eu leurs rencontres.

De plus, selon les nouvelles mesures ministérielles, nous vous rappelons que la pondération des deux bulletins a été modifiée et que la première étape de l'année valait 35%. La deuxième étape vaut maintenant 65%. Il est donc important de bien soutenir votre enfant dans ses apprentissages afin de l'aider à progresser vers son plein potentiel. Votre soutien et vos encouragements font une grande différence.

2. Nouvelles mesures sanitaires : port du masque de procédure de la 1^{ère} à la 6^e année

Le gouvernement a annoncé que le port du masque de procédure pédiatrique sera obligatoire en tout temps pour tous les élèves du primaire de la 1^{re} à la 6^e année et ce, dès le 8 mars 2021. Votre enfant devra donc le porter dans les corridors, les déplacements, l'autobus scolaire et la classe. Cette obligation ne s'applique pas à l'extérieur, lors des récréations ou sur le terrain de l'école.



Les établissements seront responsables de la distribution des masques pédiatriques pour les élèves dès le retour de la relâche. Les enseignants expliqueront la procédure à vos enfants.

3. Sécurité aux abords de l'école

Nous remarquons à chaque matin des situations préoccupantes en lien avec la circulation automobile aux abords de l'école. La sécurité des enfants qui se rendent à l'école à pied est malheureusement parfois compromise.

Nous demandons la collaboration de tous les parents de l'école qui circulent en voiture afin de respecter les règles de sécurité routière. Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps de vous immobiliser dans la zone d'autobus scolaire et ce, même pour y faire descendre les enfants. Il est interdit de dépasser ou de croiser un autobus scolaire dont les feux clignotants rouges, en fonction et/ou le panneau d'arrêt est déployé.



Nous vous remercions de votre collaboration afin d'améliorer la situation et ainsi la sécurité de tous les élèves.

4. Conseil d'établissement

Encore une fois, la fermeture de l'école a provoqué l'annulation du CÉ du mois de février. Nous vous rappelons que ce conseil est formé de parents qui vous représentent. Si vous avez des points de discussion sur lesquels vous désirez que le C.É. se penche, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école. Nous transmettrons l'information et vos coordonnées à la présidente.

Date du prochain conseil d'établissement :

Judi 25 mars 19h sur TEAMS

5. Sculpture sur glace

Nos élèves du préscolaire ont eu la chance de voir à l'œuvre l'artiste « **Mélineige** » lors de sa démonstration de sculpture sur glace en direct. C'est grâce au programme « L'Art à l'école » en collaboration avec la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles que des groupes ont pu assister à cette activité le 24 février dernier sous un soleil radieux. Voici donc quelques photos qui montrent les œuvres réalisées sur bloc de glace. Les élèves étaient bien impressionnés et les contemplant encore!



6. Musique A cappella

Les élèves du préscolaire, du premier et du deuxième cycles ont eu la chance d'assister à un visionnement web du groupe QW4RTZ le 23 février dernier. Depuis 2010, le groupe parcourt le Québec, le Canada et a fait quelques escapades en Europe avec ses spectacles de chanson pop a cappella. Depuis quelques années, ils font la tournée des écoles avec un spectacle riche en humour et en musique. Saint-Marcel a eu la chance de vivre cette expérience!



7. Tandem (prévention)

Des activités présentées par les ateliers Tandem sont planifiées pour les prochaines semaines pour presque l'ensemble des niveaux à l'école. Ces activités de prévention de toutes sortes concernent différentes thématiques adaptées à l'âge telles que l'écoute, le respect, la sécurité sur internet et les réseaux sociaux. Elles se dérouleront pendant les mois de mars, avril et mai.

8. Violence ou intimidation... distinguer les deux

L'école St-Marcel veille à offrir un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel à l'abri de toute forme d'intimidation et de violence.

Intimidation : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. LIP 2012.

Violence : Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. LIP 2012.

10. Semaine de relâche

Nous vous rappelons que la semaine de relâche aura lieu du 1^{er} au 5 mars. De plus, le 8 mars est une journée pédagogique école. Veuillez noter que nous devons avancer l'heure dans la nuit du 13 au 14 mars 2021.



11. Modification du calendrier scolaire

Veillez prendre note que la pédagogie du vendredi 13 avril est annulée en raison de la tempête du 16 février dernier.

12. Semaine des enseignants

La direction et les élèves de l'école ont à leur façon souligné la semaine des enseignants. En effet, puisque cette semaine est passée sous silence l'école étant fermée, un élève par classe a préparé un petit message adressé à son enseignant. Encore une fois, Mme Émilie Marchand a rassemblé ces petites vidéos pour produire un montage magnifique présenté en surprise aux enseignants lors de la journée du 26 février.



13. Police montée

Cette semaine, la police montée est venue nous rendre visite à l'école! Les élèves ont été enchantés!



14. Semaine de la persévérance scolaire

Plusieurs activités se sont déroulées depuis le 15 février dernier dans les classes. Nous avons prolongé la semaine sachant que l'école revenait à peine d'une fermeture. La persévérance scolaire en ces temps difficiles et différents est encore plus importante. Les enseignants ont aussi préparé des messages et des vidéos qui ont été diffusés dans l'école lors d'une rencontre virtuelle le 26 février. Nous tenons à remercier Mme Émilie Marchand d'avoir pris le temps de réaliser le montage vidéo de toutes ces petites séquences si précieuses. Nous voulons aussi souligner l'importance de votre engagement dans la réussite scolaire de vos enfants et nous désirons vous remercier d'être là à chaque jour pour eux.



SERVICE DE GARDE

Activités/sorties

Journée pédagogique du 8 mars : Les arts (les enfants feront de l'improvisation, des arts plastiques et de la danse)

Journée pédagogique du 16 mars : Journée cabane à sucre à l'école par Promotions zone!

Informations diverses

Les inscriptions sont terminées pour la journées pédagogiques du 8 mars. Vous recevrez les feuilles d'inscriptions pour la journée pédagogique du 16 mars au retour de la relâche.

Veuillez prendre note que la journée pédagogique du 13 avril est annulée en raison de la journée tempête du 16 février dernier. Donc, il y aura de l'école et le service de garde sera ouvert selon l'horaire habituel.

Vous recevrez les relevés fiscaux par la poste cette semaine.

Veuillez aviser l'école 514 645-8531, ainsi que le service de garde 514-645-0281 pour tout changement de numéro de téléphone à la maison ou au travail.

Catherine Brault,

Directrice par interim

Amélie Yergeau,

directrice adjointe

Josée Laurin,

Responsable S.D.G.

